



Élections de mi-mandat américaines : Retour à un pouvoir divisé

Par Angelo Katsoras

Introduction

Les résultats électoraux des républicains étaient nettement moins brillants qu'on le prévoyait. À preuve, les démocrates ont gardé le contrôle du Sénat. Les démocrates contrôlent maintenant 50 sièges contre 49. Même si les républicains remportaient le deuxième tour des élections sénatoriales en Géorgie le 6 décembre, la vice-présidente, Kamala Harris, conserverait une voix prépondérante.

Le GOP a aussi remporté beaucoup moins de sièges que prévu à la Chambre des représentants. Mais il détiendra une maigre majorité dans cette chambre pendant la prochaine session du Congrès qui débutera en janvier (221 sièges contre 214 pour les démocrates).

Les points suivants expliquent comment le passage d'un gouvernement unifié à un gouvernement divisé limitera la capacité de l'administration Biden de conduire sa politique.

- À moins d'une urgence nationale, il est moins probable que de grandes initiatives de dépenses concernant des domaines tels que les augmentations d'impôts ou de nouvelles politiques sociales se matérialisent au cours des deux prochaines années. Les républicains ne voudront pas permettre aux démocrates de remporter la moindre victoire législative importante, particulièrement à l'approche de l'élection présidentielle de 2024.
- L'administration Biden sera dans une large mesure forcée d'appliquer son programme par des décrets-lois, qui permettent aux présidents de prendre certaines décisions de politique en dehors du processus ordinaire d'élaboration des lois.
- La division du pouvoir implique que les investisseurs consacreront plus de temps à savoir qui dirige les grandes agences de réglementation et moins de temps aux projets de loi qui, bien souvent, n'auront aucune chance d'être adoptés. Les dirigeants des agences de réglementation peuvent, entre autres, décider quels règlements doivent être appliqués plus strictement.
- Tout comme les démocrates l'ont fait sous la présidence Trump, les républicains réagiront en contestant la légalité de certains décrets-lois et les décisions réglementaires devant les tribunaux de circuit fédéraux. Il restera aux investisseurs à essayer de deviner comment trancheront les tribunaux, selon que la majorité des juges qui président ont été nommés par une administration républicaine ou démocrate.
- Les républicains profiteront de leur contrôle de la Chambre des représentants pour enquêter sur plusieurs des politiques de l'administration, dont le retrait chaotique de l'Afghanistan et l'immigration. Ils pourraient aussi enquêter sur les activités commerciales de Hunter Biden, le fils du président.
- Les craintes pour le plafond de la dette seront une fois de plus une fausse alerte. Ce plafond a été relevé ou ajusté 28 fois depuis 1993. Si cela a été le plus souvent approuvé de manière routinière par le Congrès, les confrontations de 1995, 2011 et 2013 sont allées jusqu'à provoquer des fermetures de l'administration fédérale. Les États-Unis devraient atteindre le plafond de la dette existant au cours de 2023. Les désaccords pourraient conduire à une nouvelle fermeture de l'administration fédérale, mais la situation sera probablement résolue bien avant que le risque de défaut sur la dette se matérialise.¹ Les démocrates pourraient aussi essayer de relever le plafond de la dette avant que le nouveau Congrès ne prenne le relais en janvier.

Mais il y a des exceptions, où une collaboration bipartite reste possible

- L'adoption d'une ligne dure à l'égard de la Chine est un des rares domaines dans lesquels existe un large consensus entre les deux partis. La plupart des mesures législatives sanctionnant la Chine ou aidant les sociétés américaines à livrer concurrence à leurs rivales chinoises ont été adoptées à de fortes majorités bipartites. Cela rendra les sociétés ayant d'importants investissements en Chine de plus en plus nerveuses, craignant de devenir la cible d'investigations du Congrès.
- La guerre en Ukraine, avec la montée des tensions avec la Russie, devrait conduire à une entente bipartite sur l'augmentation des dépenses militaires. Alors que les républicains sont plus divisés que les démocrates au sujet de la poursuite de l'aide à l'Ukraine, nous pensons qu'il reste suffisamment de soutien bipartite pour de nouvelles aides militaires.

¹ « An Investor's Guide to the Looming Debt-Ceiling Fight », *Washington Post*, 28 octobre 2022



Conclusion

Dans le passé, des compromis étaient possibles même quand le pouvoir était divisé à Washington, y compris pour l'adoption d'importantes mesures législatives fiscales et de sécurité sociale sous le président Ronald Reagan et des mesures d'équilibre budgétaire sous le président Bill Clinton. Cependant, il est devenu de plus en plus difficile de parvenir à de tels compromis dans le contexte politique actuel. Comme le soulignait un article récent du *New York Times*: « L'atmosphère politique est aujourd'hui radicalement plus polarisée que dans les années 1980 et 1990, si bien qu'il est plus difficile d'imaginer une entente entre un président démocrate et une législature républicaine dans des domaines où les désaccords sont grands sauf pendant une crise nationale. »²

Les obligations pourraient aussi être marginalement soutenues par la division du pouvoir à Washington, puisqu'il est moins probable que d'importantes mesures de dépense soient approuvées. Une politique budgétaire plus restrictive pourrait aussi freiner la croissance économique des États-Unis au cours des deux prochaines années.

Enfin, si les actions étaient généralement plus performantes dans les 6 mois ayant suivi l'élection que dans les 6 mois qui les précédaient au cours de 17 des 19 scrutins de mi-mandat tenus depuis 1946,³ cette fois-ci les résultats pourraient avoir moins de conséquences que l'évolution de l'inflation, la politique monétaire, la guerre en Ukraine et les tensions entre la Chine et les États-Unis.

² « Biden's Agenda Hangs in the Balance if Republicans Take Congress », *New York Times*, 29 octobre 2022

³ « Politics and your portfolio: Midterm elections create uncertainty for markets », CNBC, 31 octobre 2022

Économie et Stratégie

Bureau Montréal

514 879-2529

Stéfane Marion

Économiste et stratège en chef
stefane.marion@bnc.ca

Kyle Dahms

Économiste
kyle.dahms@bnc.ca

Alexandra Ducharme

Économiste
alexandra.ducharme@bnc.ca

Matthieu Arseneau

Chef économiste adjoint
matthieu.arseneau@bnc.ca

Daren King, CFA

Économiste
daren.king@bnc.ca

Angelo Katsoras

Analyste géopolitique
angelo.katsoras@bnc.ca

Jocelyn Paquet

Économiste
jocelyn.paquet@bnc.ca

Bureau Toronto

416 869-8598

Warren Lovely

Stratège principal, Taux d'intérêt et secteur public
warren.lovely@bnc.ca

Taylor Schleich

Stratège, Taux d'intérêt
taylor.schleich@bnc.ca

Général

Le présent rapport a été élaboré par Financière Banque Nationale inc. (FBN), (courtier en valeurs mobilières canadien, membre de l'OCRCVM), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto.

Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ils ne sont pas garantis, peuvent être incomplets et modifiés sans préavis. Les renseignements sont à jour à la date indiquée dans le présent document. Ni le ou les auteurs ni FBN n'assument quelque obligation que ce soit de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets ou les titres évoqués. Les opinions exprimées sont fondées sur l'analyse et l'interprétation du ou des auteurs de ces renseignements, et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés dans les présentes, et rien dans le présent rapport ne constitue une déclaration selon laquelle toute stratégie ou recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation individuelle d'un destinataire. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul rapport, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement.

Le présent rapport ne peut être distribué que dans les cas permis par la loi applicable. Le présent rapport ne s'adresse pas à vous si FBN ou toute société affiliée distribuant le présent rapport fait l'objet d'interdiction ou de restriction de le mettre à votre disposition par quelque loi ou règlement que ce soit dans quelque territoire que ce soit. Avant de lire le présent rapport, vous devriez vous assurer que FBN a l'autorisation de vous le fournir en vertu des lois et règlements en vigueur.

Marchés financiers Banque Nationale du Canada est une marque de commerce utilisée par Financière Banque Nationale et National Bank of Canada Financial Inc.

Résidents du Canada

FBN ou ses sociétés affiliées peuvent appliquer toute stratégie de négociation décrite dans les présentes pour leur propre compte ou sur une base discrétionnaire pour le compte de certains clients; elles peuvent, à mesure que les conditions du marché changent, modifier leur stratégie de placement, notamment en procédant à un désinvestissement intégral. Les positions de négociation de FBN et de ses sociétés affiliées peuvent également être contraires aux opinions exprimées dans le présent rapport.

FBN ou ses sociétés affiliées peuvent intervenir comme conseillers financiers, placeurs pour compte ou preneurs fermes pour certains émetteurs mentionnés dans les présentes et recevoir une rémunération pour ces services. De plus, FBN et ses sociétés affiliées, leurs dirigeants, administrateurs, représentants ou adjoints peuvent détenir une position sur les titres mentionnés dans les présentes et effectuer des achats ou des ventes de ces titres à l'occasion, sur les marchés publics ou autrement. FBN, ses sociétés affiliées peuvent agir à titre de teneurs de marché relativement aux titres mentionnés dans le présent rapport. Le présent rapport ne peut pas être considéré comme indépendant des intérêts exclusifs de FBN et de ses sociétés affiliées.

Le présent rapport n'est pas considéré comme un produit de recherche en vertu des lois et règlements canadiens. Par conséquent, ce document n'est pas régi par les règles applicables à la publication et à la distribution de rapports de recherche, notamment les restrictions ou renseignements à fournir pertinents qui doivent être inclus dans les rapports de recherche.



Résidents du Royaume-Uni

Le présent rapport est un document de marketing. Il n'a pas été préparé conformément aux exigences prévues par les lois de l'Union européenne établies pour promouvoir l'indépendance de la recherche en matière de placement, et il ne fait l'objet d'aucune interdiction concernant la négociation préalable à la diffusion de la recherche en matière de placement. FBN a approuvé le contenu du présent rapport, dans le cadre de sa distribution aux résidents du Royaume-Uni (notamment pour l'application, au besoin, du paragraphe 21(1) de la *Financial Services and Markets Act 2000*). Le présent rapport est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue en aucun cas une recommandation personnalisée ni des conseils juridiques, fiscaux ou de placement. FNB et sa société mère, ou des sociétés de la Banque Nationale du Canada ou membres du même groupe qu'elle, ou leurs administrateurs, dirigeants et employés peuvent détenir des participations ou des positions vendeur ou acheteur à l'égard des placements ou des placements connexes qui font l'objet du présent rapport, ou ils peuvent avoir détenu de telles participations ou positions. Ces personnes peuvent à tout moment effectuer des ventes ou des achats à l'égard des placements ou placements connexes en question, que ce soit à titre de contrepartistes ou de mandataires. Elles peuvent agir à titre de teneurs de marché pour ces placements connexes ou avoir déjà agi à ce titre, ou peuvent agir à titre de banque d'investissement ou de banque commerciale à l'égard de ceux-ci ou avoir déjà agi à ce titre. La valeur des placements et les revenus qui en découlent peuvent autant baisser qu'augmenter, et il se peut que vous ne récupériez pas la somme investie. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Si un placement est libellé en devises, les variations de change peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur du placement. Il peut s'avérer difficile de vendre ou de réaliser des placements non liquides, ainsi que d'obtenir de l'information fiable concernant leur valeur ou l'étendue des risques auxquels ils sont exposés. Certaines opérations, notamment celles qui concernent les contrats à terme, les swaps, et autres produits dérivés, soulèvent un risque sérieux et ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les placements prévus dans le présent rapport ne sont pas offerts aux clients particuliers, et le présent rapport ne doit pas leur être distribué (au sens des règles de la Financial Conduct Authority). Les clients particuliers ne devraient pas agir en fonction des renseignements contenus dans le présent rapport ou s'y fier. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription des titres décrits dans les présentes, ni n'en fait partie. On ne doit pas non plus se fonder sur le présent rapport dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement quelconque et il ne sert pas, ni ne servira de base ou de fondement pour de tels contrats ou engagements.

Les présents renseignements ne doivent être communiqués qu'aux contreparties admissibles et clients professionnels du Royaume-Uni au sens des règles de la Financial Conduct Authority. FBN est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, et à son siège social au 70 St. Mary Axe, London, EC3A 8BE.

FBN n'est pas autorisée par la Prudential Regulation Authority ou par la Financial Conduct Authority à accepter des dépôts au Royaume-Uni.

Résidents des États-Unis

En ce qui concerne la distribution du présent rapport aux États-Unis, National Bank of Canada Financial Inc. (« NBCFI ») qui est réglementée par la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) et est membre de la Securities Investor Protection Corporation (SIPC), membre du groupe de FBN, endosse la responsabilité du contenu du présent rapport, sous réserve des modalités susmentionnées. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, les résidents des États-Unis doivent communiquer avec leur représentant inscrit de NBCFI.

Ce rapport n'est pas un rapport de recherche et ne s'adresse qu'aux grands investisseurs institutionnels des États-Unis. Ce rapport n'est pas assujéti aux normes d'indépendance et d'informations à fournir aux États-Unis applicables aux rapports de recherche.

Résidents de HK

En ce qui concerne la diffusion de ce document à Hong Kong par NBC Financial Markets Asia Limited (« NBCFMA »), titulaire d'un permis de la Securities and Futures Commission (« SFC ») qui l'autorise à mener des activités réglementées de type 1 (négociation de valeurs mobilières) et de type 3 (négociation avec effet de levier sur le marché de change), le contenu de cette publication est uniquement présenté à titre d'information. Il n'a pas été approuvé, examiné ni vérifié par aucune autorité de réglementation de Hong Kong, ni n'a été déposé auprès d'une telle autorité. Rien dans ce document ne constitue une recommandation, un avis, une offre ou une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente d'un produit ou d'un service, ni une confirmation officielle d'aucune transaction. Aucun des émetteurs de produits, ni NBCFMA ni aucun membre de son groupe, ni aucune autre personne ou entité désignée dans les présentes n'est obligé de vous aviser de modifications de quelque information que ce soit et aucun des susmentionnés n'assume aucune perte que vous auriez subie en vous en fondant sur ces informations.

Ce document peut contenir des informations au sujet de produits de placement dont l'offre au public de Hong Kong n'est pas autorisée par la SFC et ces informations seront uniquement mises à la disposition de personnes qui sont des investisseurs professionnels [au sens de « Professional Investors », tel que défini par la Securities and Futures Ordinance of Hong Kong (« SFO »)]. Si vous avez des doutes quant à votre statut, vous devriez consulter un conseiller financier ou communiquer avec nous. Ce document n'est pas un document de marketing et n'est pas destiné à une distribution publique. Veuillez noter que ni ce document ni le produit qui y est mentionné ne sont visés par une autorisation de vente de la SFC. Prière de vous reporter au prospectus du produit pour des renseignements plus détaillés.

Des conflits d'intérêts concernant NBCFMA ou les activités de membres de son groupe sont possibles. Ces activités et intérêts comprennent des intérêts multiples en termes de conseils, transactionnels et financiers, dans les valeurs mobilières et instruments qui peuvent être achetés ou vendus par NBCFMA ou les membres de son groupe, ou dans d'autres instruments de placement qui sont gérés par NBCFMA ou les membres de son groupe qui peuvent acheter ou vendre de telles valeurs mobilières ou de tels instruments. Aucune autre entité au sein du groupe de la Banque Nationale du Canada, y compris la Banque Nationale du Canada et Financière Banque Nationale Inc., n'est titulaire d'un permis de la SCF ni n'est inscrite auprès de la SFC. Par conséquent, ces entités et leurs employés ne sont pas autorisés à ni n'ont l'intention de : (i) se livrer à une activité réglementée à Hong Kong; (ii) se présenter comme s'ils se livraient à une activité réglementée à Hong Kong; (iii) commercialiser activement leurs services auprès du public de Hong Kong.

Droits d'auteur

Le présent rapport ne peut être reproduit en totalité ou en partie, ni distribué, publié ou mentionné de quelque manière que ce soit, ni ne le peuvent les renseignements, les opinions ou les conclusions qu'il contient sans, dans chaque cas, obtenir le consentement préalable et écrit de la FBN.